

Une semaine dédiée à la création d'entreprise au lycée Arcisse de Caumont

Pour la 5^e année consécutive, les enseignants de la section sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) du lycée Arcisse de Caumont, ont organisé une semaine de création d'entreprise.

Cette semaine vendredi 20 décembre, juste avant les vacances de Noël. Les principaux objectifs de cette semaine, destinée aux élèves de terminale STMG, sont de mettre en pratique leurs acquis, mais aussi de repérer leurs éventuelles lacunes et ainsi mieux préparer leur baccalauréat de juin. Vendredi, les groupes les plus performants ont été récompensés.

Une immersion accompagnée

Les élèves de STMG, après leur réussite au baccalauréat, vont, pour la plupart, poursuivre leurs études dans le management ou la gestion. Avec cette semaine de création d'entreprise, les professeurs leur ont donné l'occasion de se familiariser avec les différentes démarches d'un tel projet. Du choix du domaine dans lequel ils ont voulu imaginer leur entreprise, à la réalisation des différents « **plans de financement et de communication** », par exemple, explique Jérôme Hourquet, proviseur adjoint, en charge du lycée général et technologique, les élèves ont pu « **toucher du doigt leurs différents acquis** ».

La section STMG se compose de 3 spécialités que les élèves choisissent en fonction de leur projet d'orientation personnelle. Les 3 spécialités sont la gestion et les finances, les ressources humaines et la communication, et le management. Chaque groupe de travail, constitué de 5 ou 6 élèves, comptait des étudiants de chaque spécialité, pour une répartition équitable du travail.

Une rencontre avec des professionnels

Avant de se lancer dans cette semaine, les élèves ont reçu 4 créateurs d'entreprise, le lundi 16 décembre. Au cours de cette matinée, ils ont pu échanger avec des professionnels et ainsi les interroger sur leurs parcours, mais aussi leurs difficultés, lors de la naissance de leurs projets. Des rencontres essentielles dans la construction de

leur entreprise fictive, puisque les lycéens, suivant un parcours technologique et non professionnel, ne font pas de stage en entreprise au cours de leur formation scolaire.

Tout au long de la semaine, les élèves ont travaillé sur l'ensemble des éléments qui constitue une entreprise. S'attachant à définir son domaine de compétence, ses besoins en ressources humaines et financières, la nécessité ou non de trouver un local de travail ou encore comment financer un tel projet.

L'ensemble des groupes a présenté un « **travail de qualité** », indique Jérôme Hourquet, et certains d'entre eux se sont vraiment attachés à coller au plus près du réel en fabriquant des cartes de visite, des sites internet ou en démarchant des partenaires commerciaux possibles. « **Un travail très documenté, très fourni** », se satisfait le proviseur adjoint, qui ne manque pas de remercier les professeurs des spécialités pour leur investissement, à savoir : Romain Baudry, Jocelyne Groscol-Thako et Vincent Beaucamp.

Les groupes récompensés

Sur les 12 groupes participants, soit 70 élèves, 4 groupes se sont démarqués. L'un d'eux ayant reçu le prix du public, composé d'élèves de 1^{re} en STMG et de quelques élèves de seconde qui manifestent un intérêt pour cette filière.

Il s'agit du groupe constitué par Adélaïde Martel, Benjamin Lefrançois, Clément Scelles et Romane Lemoigne qui ont travaillé sur un projet d'entreprise nommé *Safe Straw*, « **Une entreprise spécialisée dans la commercialisation d'une paille capable de détecter la présence de produits stupéfiants dans les boissons** ».

Un jury plus professionnel, composé de la direction du lycée, des professeurs et de Chantal Rovarc'h, adjointe au maire, qui représente la municipalité au conseil d'administration de l'établissement. En troisième place, ils ont salué le travail de Clémentine Besnard, Célia Mariette, Amélie Basnier, Louis Vreken, Tom Panthou et Alexandre Boul, qui ont réalisé le projet *Yo'Thy*, un commerce de produits frais et bons pour la santé.

La seconde place revient au groupe composé de Ornella Calo, Isabeau Germain, Andrea Charbonnier, Matheo Thomasse, Dylan Poirier et Léa Marie, qui ont travaillé sur l'entreprise *Tente clim*, des tentes connectées.

Le 1^{er} prix pour...

Et le premier prix du jury revient au groupe de Charlyne Baucher, Maxime Balligand, Maureen Blin, et Alicia Elisabeth. Ensemble, ils avaient travaillé à une entreprise *Aeroday*, qui proposait des visites touristiques des plages du Débarquement par drones.



Les élèves récompensés ont posé avec leurs enseignants. undefined